

RÉSISTONS AUX CÔTÉS DE PINAR SELEK

Pinar Selek est une militante et sociologue de Turquie, féministe et antimilitariste.

Elle est **accusée** d'avoir commis un prétendu attentat à la bombe au marché aux épices d'Istanbul en 1998.

Elle a alors 27 ans et est une **sociologue engagée** menant une enquête sur le conflit armé qui a transformé le sud-est anatolien en zone de guerre. Elle s'intéresse tout particulièrement aux militants kurdes du PKK qui ont choisi la lutte armée. Arrêtée le 11 juillet, la police essaie de lui extirper par la torture le nom des combattants kurdes qu'elle a interviewés, en vain. Un mois après le début de son incarcération, elle apprend en écoutant le journal télévisé en prison qu'elle est accusée d'être complice d'un attentat au marché aux épices d'Istanbul. **Elle est libérée en 2000 suite à un rapport judiciaire scientifique attribuant l'explosion à une fuite de gaz** puis acquittée en 2006.

Mais le procureur fait appel du jugement. Malgré trois nouveaux acquittements en 2008, 2011 et 2014, **l'acharnement continue.**

Dès le lendemain de sa libération, Pinar Selek a repris son travail de terrain et ses luttes contre le patriarcat, l'hétérosexisme, le nationalisme, le militarisme.

Elle continue à déranger en écrivant sur des sujets tabous.

En 2001 elle fonde avec d'autres l'association féministe Amargi qui s'engage contre les violences faites aux femmes, pour la paix et contre toutes les dominations et qui ouvre la première librairie féministe au centre d'Istanbul.

**Pour elle,
pour nous,
la lutte continue !**

Après des années de procès, Pinar Selek a été condamnée à la prison à vie le 24 janvier 2013 mais ses avocats ont dénoncé l'illégalité de cette condamnation et ont obtenu son annulation le 30 avril 2014.

Le 19 décembre 2014, elle est **acquittée pour la 4^{ème} fois.** Mais le procureur fait encore une fois immédiatement appel auprès de la Cour de Cassation.

Le 25 Janvier 2017, le procureur de la Cour de Cassation demande la **condamnation à perpétuité.** Le 21 juin 2022, après 7 ans d'attente, la cour de cassation annule le 4^{ème} acquittement.

Le 6 janvier 2023, la Cour d'Assise d'Istanbul émet un mandat d'arrêt avec emprisonnement immédiat avant même que l'audience n'ait lieu.

C'est le 31 mars 2023 qu'aura lieu l'audience de la cour d'assise. Les avocats de Pinar Selek plaideront sur toutes les illégalités de cette procédure et pour que justice soit rendue.

En exil en France, Pinar Selek résiste à la torture psychologique de cet acharnement et s'engage dans les luttes locales et internationales contre toutes les formes de domination.

Elle pense qu'on peut sans cesse réinventer nos résistances malgré la violence extrême.

Plus d'informations sur le site :

www.pinarselek.fr

et pour nous contacter :

solidaritepinarselek.france@gmail.com



**PINAR SELEK
N'EST PAS SEULE !!**

**PINAR SELEK EST LIBRE
ET LE RESTERA!**

**SOLIDARITÉ AVEC LA FÉMINISTE
ET ANTIMILITARISTE TURQUE
PINAR SELEK !**

**Justice
pour
Pinar
Selek**



**PINAR SELEK EST LIBRE ET LE RESTERA !
PINAR SELEK N'EST PAS SEULE !!**

www.pinarselek.fr